Rapport d'extraction trimestriel de sable et de gravier

(Période D : – janvier – février – mars *2027*)

- L'exploitant doit conserver tous les documents qui ont servi à produire cette déclaration. Celle-ci doit être complétée à tous les trois mois et reçue à la MRC au plus tard le 15 juillet, le 15 octobre, le 15 janvier et le 15 avril de chaque année. La déclaration doit être accompagnée d'un chèque fait à l'ordre de la MRC, correspondant au montant dû.
- **Toute déclaration non reçue à la MRC dans les délais prescrits est assujettie à un montant supplémentaire de 52,25 $ si les déclarations sont reçues dans les 15 jours suivant l'échéance et de 104 $ à partir du 16e jour suivant l'échéance. Des intérêts s'ajoutent au montant dû, non versé dans les délais prescrits**.
- Les déclarations des quantités concernant ce bail peuvent être vérifiées par la MRC ou le Contrôleur des finances qui, selon la *Loi des commissions d'enquête*, possède le pouvoir de prendre connaissance et d'examiner tous les registres et documents qu'il juge utiles aux fins de la vérification. Dans le cas où le montant des redevances est révisé à la hausse à la suite d'une vérification, des intérêts s'ajouteront au montant à verser, à compter de la date à laquelle la déclaration et les redevances devaient être reçues à la MRC.
- Les substances extraites correspondent à toute substance déplacée d'un dépôt naturel par une opération physique.
- La **valeur** correspond à la **valeur marchande locale de la totalité des quantités extraites**. À défaut d'une vente, inscrire l'estimation de sa valeur marchande locale.

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 IDENTIFICATION DU RESPONSABLE (Personne physique)

Nom	Prénom	Nº d'intervenant

Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal)	App.	Ville, village ou municipalité

Province	Pays	Code postal

1.2 IDENTIFICATION DU TITULAIRE DU TITRE D'EXPLOITATION

	Nom de l'entreprise	Nº matricule	Nº d'intervenant
☐ ENTREPRISE			

ou

	Nom	Prénom	Nº d'intervenant
☐ PARTICULIER			

Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal)	App.	Ville, village ou municipalité

Province	Pays	Code postal

1.3 TITRE MINIER

Type du titre (ex. BNE / BEX/ ASB)	Numéro du titre	Votre référence

SECTION 2 LIVRAISON ET CHARGEMENT QUOTIDIENS

2.1 ÉQUIPEMENT UTILISÉ POUR L'EXTRACTION ET LE TRANSPORT

CHARGEUR ☐ 10 ROUES ☐ 6 ROUES ☐ SEMI-REMORQUE ☐ 12 ROUES ☐

SECTION 3 SUBSTANCES EXTRAITES

3.1 IDENTIFICATION DES SUBSTANCES EXTRAITES

SABLE ☐ GRAVIER ☐ MORAINE ☐

Mode de paiement de la redevance :

☐ Guichet automatique
☐ Carte de débit (Bureau MRC)
☐ Solde du compte de l'intervenant
☐ Argent comptant
☐ Chèque à l'ordre de la MRC
☐ Mandat-poste

Cette déclaration est <u>obligatoire</u> quel que soit le scénario de production.

Ce <u>formulaire et votre paiement</u>* doivent être reçus à la MRC **au plus tard le 15 avril 2027** à l'adresse suivante :

Adresse de retour : Municipalité Régionale de Comté d'Abitibi
582, 10e Avenue Ouest
Amos, Québec, J9T 1X3
Courriel : gravieres@mrcabitibi.qc.ca

Téléphone : 819-732-5356
Télécopieur : 819-732-9607

Assurez-vous de joindre votre paiement avec votre déclaration (selon case C).

3.2 VOLUMÉTRIE

MÈTRE CUBE ☐ TONNE MÉTRIQUE ☐

3.3 EXTRACTION ET LIVRAISON QUOTIDIENNES DE BRUT – PÉRIODE « B »

JANVIER 2027			FÉVRIER 2027			MARS 2027		
DATE	NOMBRE DE VOYAGES	QUANTITÉ M^3/T	DATE	NOMBRE DE VOYAGES	QUANTITÉ M^3/T	DATE	NOMBRE DE VOYAGES	QUANTITÉ M^3/T
01			01			01		
02			02			02		
03			03			03		
04			04			04		
05			05			05		
06			06			06		
07			07			07		
08			08			08		
09			09			09		
10			10			10		
11			11			11		
12			12			12		
13			13			13		
14			14			14		
15			15			15		
16			16			16		
17			17			17		
18			18			18		
19			19			19		
20			20			20		
21			21			21		
22			22			22		
23			23			23		
24			24			24		
25			25			25		
26			26			26		
27			27			27		
28			28			28		
29			29			29		
30			30			30		
31			31					
Quantité totale (juillet) = →			**Quantité totale (août) = →**			**Quantité totale (septembre) =→**		

Quantité totale (juillet + août + septembre) = →		**X 0.61 $/t.m. ou 1,09 $/m.c. =**	***A*** **$**
Valeur de la quantité totale = →	**$**		

3.4 RÉSERVE, MATÉRIAUX EN RÉSERVE (Dépôts meubles)

1) Quantité stockée en début de période				
2) Quantité extraite pour la préparation de la réserve durant la période **(Redevances à payer)**	**+**	**X**	**0.61 $ / tonne métrique ou 1,09 $ / mètre cube** ☐ / ☐	***B*** **$**
		→	Valeur de la quantité extraite =	***Valeur*** **$**
3) Quantité utilisée ou vendue durant la période	**-**			
4) Quantité en réserve à la fin de la période	**=**			

Total des redevances à payer (cases A + B + montant supplémentaire s'il y a lieu) = C → ***C*** **$**

SECTION 4 DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom du signataire (en lettres moulées)	**Nº du bail**	Nº de téléphone	Poste

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

_____ X _____

DATE *SIGNATURE*